



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

modes de garde

Question écrite n° 58823

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité de bien vouloir lui indiquer si des statistiques sur le coût moyen total des modes de garde d'enfants sont disponibles. En effet, une étude récente de la DRESS démontre que le coût moyen pour les familles du recours à une assistante maternelle agréée ou à une crèche s'élève à environ 185 € par mois, une fois prises en comptes les réductions au crédit d'impôt ou allocations diverses. Mais cette étude ne distingue pas le coût pour les collectivités locales et il lui demande s'il existe des statistiques comparant les coûts des différents modes de garde pour l'État, les CAF, les collectivités locales, les familles.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58823

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 septembre 2009, page 8937

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)